Villers FRC 4 33618 A

Case FRC 26159

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

DES COMMISSAIRES

DE LA CONVENTION NATIONALE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

1792.

Subdelegated.

THE NEWBERRY LIBRARY

RAPPORT

DES COMMISSAIRES

DE LA CONVENTION NATIONALE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER ;

Blois, le 3 Décembre 1792, l'an premier de la République.

CITOYENS NOS COLLÈGUES,

Nous vous eussions informés plutôt de notre arrivée dans le département de Loir & Cher, si nous n'eussions pas cru qu'il convenoit auparavant de voir un peu, par nous-mêmes, l'état des choses & des esprits, afin de pouvoir vous mander, au moins par apperçu, ce qu'il y avoit à craindre ou à espérer des évènemens.

En partant de Paris, le mercredi 28 novembre, nous prîmes la réſolution de nous tranſporter d'abord à Vendôme, parce que nous avions vu la veille, chez Couthon, l'un de nous, le maire, un officier municipal, & un adminiſtrateur du diſtrict de cette ville, qui nous avoient dit que le vendredi 30, un raſſemblement devoit s'y porter pour y taxer arbitrairement les grains, & forcer enſuite les habitans de l'accompagner le lendemain à Blois pour y en faire autant. Nous arrivâmes à Vendôme le vendredi matin, & nous y apprîmes que ce qui nous avoit été annoncé devoir ſe paſſer ce jour-là, avoit eu lieu huit jours auparavant. Nous raſſemblâmes cependant la municipalité & le diſtrict, qui nous donnèrent quelques renſeignemens dont nous ferons part à la Convention nationale dans notre rapport.

Dans la nuit du vendredi au ſamedi, il nous vint un courier du département de Blois, pour nous apprendre qu'on craignoit beaucoup pour le lendemain, jour de marché; que de toutes parts, on diſoit qu'il devoit y avoir un nouveau raſſemblement pour taxer le *beurre*, *les œufs*, *la chandelle* & autres commeſtibles.

Nous ne perdîmes pas de temps pour nous rendre à Blois. En entrant dans cette ville, le ſamedi, ſur le midi, nous remarquâmes qu'il y régnoit beaucoup de fermentation; que le marché & toutes les rues commerçantes étoient garnis de grouppes conſidérables dans leſquels ſe trouvoient des hommes armés de *bâtons*, *fourches à fer*, & autres inſtrumens de ce genre. Notre poſtillon fut forcé, pour nous ouvrir un paſſage, de traverſer pluſieurs de ces grouppes; on n'en murmura point: au contraire, quelqu'un ayant dit que c'étoient des commiſſaires de la Convention nationale, des cris de *vive la République & la Convention notionale* s'élevèrent, & nous reçûmes dans la traverſée de continuels témoi-

gnages de respect & de bienveillance. Nous conçûmes de-là qu'il seroit très-facile, en nous montrant de plus près au peuple, de dissiper les rassemblemens.

Nous descendîmes à l'administration du département, où nous fîmes inviter le district & la municipalité de se rendre. Les trois corps étant réunis, & nos pouvoirs ayant été vérifiés, nous déclarâmes que nous ne voulions pas délibérer dans ce moment, mais nous porter au milieu du peuple, pour lui parler le langage de la raison, de la fraternité & de la loi; & qu'avec ces armes, les seules que nous voulussions toujours employer, nous comptions le faire revenir de son erreur, & le rappeler à l'amour de l'ordre & de la paix. Tous les administrateurs voulurent spontanément nous suivre, nous désirâmes qu'ils ne vinssent que par députation. On nous parla d'une garde d'honneur, que nous refusâmes: nous demandâmes sur-tout que tout appareil de force fût éloigné de nous. Le peuple nous reçut & nous écouta, par-tout où nous passâmes, avec respect & attention: nous l'engageâmes à se réunir au-devant de la maison commune, où nous allions nous rendre. Il obéit; nous arrivâmes au lieu indiqué; le concours étoit immense. Nous haranguâmes du mieux qu'il nous fut possible ce rassemblement; nous lui annonçâmes que le lendemain, dimanche, nous convoquerions une assemblée générale dans l'église cathédrale; que nous invitions tout le monde à s'y rendre. Le peuple nous écouta encore dans le plus profond silence: nous lui parlâmes moins de ses droits que de ses devoirs, & cependant il nous couvrit d'applaudissemens & de bénédictions, tant il est vrai que le peuple, livré à lui-même, est toujours juste, raisonnable & bon. L'assemblée du dimanche eut lieu; jamais les *Massillon* ni les *Bossuet* n'eurent un auditoire plus nombreux. A notre arrivée dans l'église avec tous les corps administratifs,

des applaudiſſemens partirent de tous côtés. L'un de nous monta en chaire, & prononça un diſcours qui produiſit le plus grand effet, parce que l'éloquence ſeule du cœur l'avoit dicté; il dit au peuple *qu'on le trompoit, que tous ceux qui cherchoient à l'éloigner des loix & des autorités étoient ſes ennemis les plus cruels, puiſqu'ils vouloient le plonger dans les horreurs de l'anarchie & de la guerre; que la diſette dont on le menaçoit, n'étoit qu'une nouvelle perfidie employée pour l'égarer; que la cherté des grains ne provenoit pas de ce qu'il en manquoit, mais bien de ce que la répartition en étoit mal faite, & de ce que les malveillans en arrêtoient la libre circulation. Il annonça que la Convention nationale alloit prendre des meſures ſalutaires; qu'il falloit les attendre avec patience & confiance, en ſe pénétrant bien de cette vérité, que la convention ne vouloit que le bonheur du peuple, la gloire & la proſpérité de la République.* Après ce diſcours, on donna lecture d'une excellente adreſſe des corps adminiſtratifs. Nous ſortîmes de la Cathédrale, & nous revînmes dans notre auberge au milieu des acclamations & des cris de *vive la Liberté, l'Egalité & nos Repréſentans.* Nous négligions de vous dire que la veille nous nous rendîmes, ſur les ſept heures du ſoir, à la ſociété des amis de la République: nous y avions été annoncés d'avance; un concours prodigieux de citoyens & de citoyennes s'y étoit porté; on nous y reçut avec tranſport; le nom de la Convention nationale n'y étoit prononcé qu'avec vénération & reconnoiſſance; nous jugeâmes là, mieux que par-tout ailleurs, que nous ne ſerions pas venus en vain dans ce département. En rentrant dans notre auberge, le dimanche, nous y trouvâmes des députés extraordinaires de Beaugency, qui nous donnèrent avis que le mardi ſuivant les habitans de *Maire*, ceux de *Suèvre*, *& des communes voiſines*, devoient ſe porter dans leur

ville pour y faire la taxe des commeſtibles, & y exercer des actes d'hoſtilité. Nous promîmes à ces députés que nous ſerions à coucher chez eux aujourd'hui lundi : nous partons en effet, dans l'inſtant ; mais avant de nous rendre à Beaugency, nous paſſerons à Maire & à Suève, où exiſte, dit-on, le noyaux du raſſemblement. Nous verrons les citoyens de ces deux endroits ; & nous eſpérons, qu'avec les armes de la douceur & de la raiſon, & en leur repréſentant fraternellement les ſuites fâcheuſes de leurs démarches, nous parviendrons aiſément à les en détourner.

Après vous avoir fait le récit de nos premières opérations, nous devons vous dire que la ſeule cauſe apparente des mouvemens du peuple eſt la cherté exceſſive de grains. Nous avons cependant recueilli quelques faits qui tendent à prouver que ces mouvemens ſont déterminés par d'autres reſſorts plus cachés ; mais nos preuves ne ſont pas encore aſſez certaines pour qu'elles puiſſent fixer vos idées & les nôtres : nous ne négligerons rien pour acquérir à ce ſujet toutes les connoiſſances poſſibles. Nous ſommes flattés de la confiance de la Convention nationale ; nous avons le deſir le plus vif d'y répondre ; & s'il ne faut pour cela que du zèle & du courage, elle ſera contente de nous.

Les commiſſaires de la Convention nationale dans le département de Loir & Cher.

VILLERS, LONGCHAMP, G. COUTHON.

581